MONFAGARE

TOPO CIRCUIT DE RANDONNEE

Boucle Allauch, Baou de l'Aigle et Baou Moure

Accès au parking de départ

Depuis Marseille, prendre la direction de Plan de Cuques puis de la Fève (Allauch) et enfin prendre la route du Terme (en direction de Cadolive et Peypin).

Moins d'un km après la sortie de la Fève la route passe sous un imposant aqueduc, suivi par un hôtel isolé sur la gauche.

Juste après l'hôtel, prendre une petite route goudronnée qui emprunte le fond d'une gorge. Cinq cent mètres plus loin, avant d'arriver devant une grande maison, il existe sur la gauche une route forestière fermée par une barrière. Garer les voitures sur un petit parking au départ de cette route (route du retour).

Randonnée

Depuis le parking (226m), reprendre la route goudronnée, elle part à droite devant la maison. Suivre la route forestière au fond du Vallon de la Vache. On arrive sur un croisement où une route repart à droite. Continuer tout droit jusqu'à la barrière en passant devant une citerne. Après la barrière, prendre la route forestière à gauche jusqu'au Baou de l'Aigle. Une lame de pierre d'une cinquantaine de mètres de hauteur, au bord de la route où de nombreuses voies d'escalade sont tracées.

Continuer sur la route forestière qui rétrécit puis tend à disparaitre, prendre juste avant un sentier qui grimpe sur la droite et qui passe au-dessus du Baou de l'aigle avant de rejoindre une piste plus large. Suivre par la gauche, la route forestière sur la ligne de crête jusqu'à la jonction avec une autre route DFCI (598m).

Une variante consiste à suivre le tracé rouge jusqu'au sommet du grand Puech en aller-retour (env. 1 heure) avec des passages escarpés.

Prendre à gauche et suivre la route sur plusieurs centaines de mètres, jusqu'à une citerne DFCI sur un collet. Prendre la route sur la gauche puis un peu plus loin le sentier sur la gauche aussi on arrive rapidement au Baou Moure (526m), un plateau entouré de falaises teintées en rouge par les Canadairs de la protection civile. Le sentier suit la base sud-est du baou

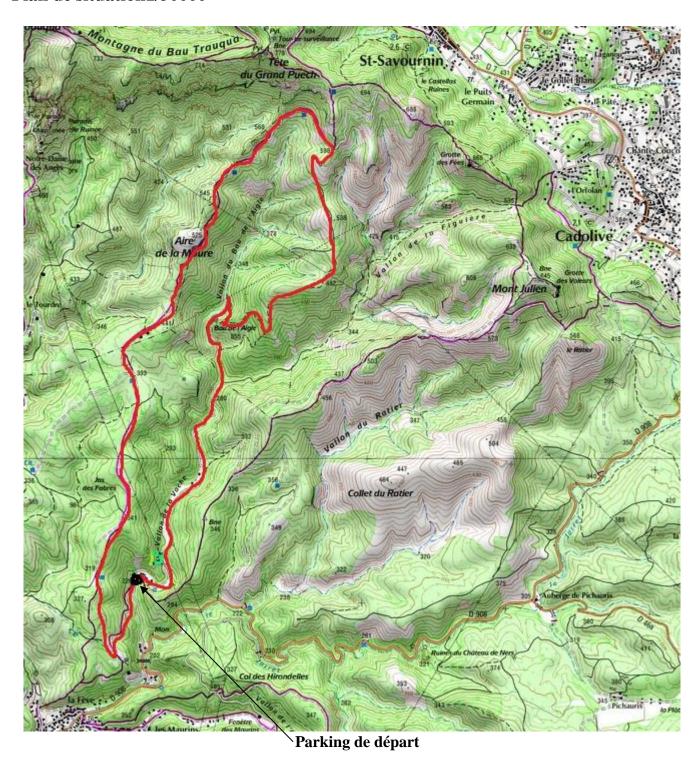
Une variante consiste à prendre à droite par une sente à peine visible juste avant le rocher rouge et quelque mètre plus loin, une petite ascension facile permet de rejoindre et de traverser le plateau rouge de la Moure puis de retrouver le sentier en longeant le bord de la falaise sur la gauche du plateau.

Ensuite, une première route descend sur la droite, il ne faut pas la prendre. 200m plus loin, sur la gauche des gouffres étonnants sont protégés par des barrières.

Il faut laisser une deuxième route sur la droite et suivre la crête jusqu'à une citerne où on quitte le tracé rouge pour suivre la route à gauche qui descend jusqu'au parking de départ.

Un vague sentier permet de couper un lacet dans la deuxième ligne de talweg malgré quelques arbres tombés de gagner quelques minutes

Plan de situation1/50000



Horaire indicatif: 3 à 4 heures

Assez facile Dénivelé 380 m

Matériel utilisé : Carte IGN. (Top25) n° 3245ET (Aubagne) ou carte (1/50000) Didier Richard n° 24